



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Islam politique

Question au Gouvernement n° 2653

Texte de la question

ISLAM POLITIQUE

M. le président. La parole est à M. Guillaume Peltier.

M. Christian Hutin. Ça fait six mois qu'on ne l'a pas vu !

M. Guillaume Peltier. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Nous, députés de la nation, voyons chaque jour nos compatriotes s'alarmer à juste titre du travail qui ne paye pas, des salaires trop bas, des impôts trop lourds et des provinces méprisées. Mais partout, les Français nous parlent aussi, à voix basse ou avec éclat, du grand défi de notre siècle, qui touche à l'âme de notre nation: je veux bien sûr parler de l'islam politique qui est notre adversaire, et qui ronge notre République.

Il est inacceptable que des familles soient contraintes de déménager parce qu'elles sont juives. Il est inacceptable que dans des écoles, des professeurs ne puissent pas enseigner librement la Shoah. Il est inacceptable que, dans des hôpitaux, des hommes ou des femmes refusent de se faire soigner par des médecins ou des infirmiers parce qu'ils sont de sexe opposé. Inacceptable aussi que, selon les chiffres de votre ministre de l'intérieur, 150 quartiers soient sous l'emprise de l'islam radical. Inacceptable qu'une jeune fille, Mila, soit menacée par les plus fanatiques et abandonnée par les plus lâches.

Rappelons ici, aux yeux du monde, que la laïcité chez nous n'est pas une valeur négociable, car elle permet de faire vivre ensemble ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas. Aucune loi religieuse ne doit s'imposer aux lois de la République, car, si la loi doit protéger la foi ou l'absence de foi, la foi quant à elle ne doit jamais dicter la loi. La République ne doit plus céder ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Bruno Bilde applaudit également.)*

La France doit se lever ! C'est au prix de cette fermeté que nous pourrons refaire de notre nation le grand pays de l'unité nationale. Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : que comptez-vous faire maintenant – j'ai bien dit : maintenant – pour éradiquer l'islam politique et rétablir l'autorité et la fermeté dans notre patrie ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR, sur quelques bancs du groupe UDI-Agir et parmi les députés non inscrits. – M. Jean Lassalle applaudit également.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Monsieur le sénateur Peltier, permettez-moi...

Plusieurs députés du groupe LR . Il est député ! Nous sommes à l'Assemblée ici !

M. Christophe Castaner, ministre. Permettez-moi de vous inviter à nous rassembler sur ce sujet. En effet, le sujet que vous évoquez est suffisamment grave pour que nous soyons tous moteurs et actifs. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*)

Mais permettez-moi de vous corriger tout de suite : à aucun moment je n'ai évoqué 150 quartiers. C'est une fuite parue dans un magazine, *Valeurs actuelles*, qui prêtait cette information à une note de la direction générale de la sécurité intérieure, la DGSI. Laurent Nuñez avait eu l'occasion d'expliquer sur ces bancs que cette information était fautive et que le document évoqué n'existait pas. Mais il est essentiel, monsieur le député, d'avoir à l'esprit les cas que vous évoquez, notamment celui de cette jeune fille, Mila, dont on a pu constater que, parce qu'elle usait de son droit fondamental à la liberté d'expression et à la critique d'une religion, elle se trouvait menacée de façon très violente. Je voudrais préciser que Mila et sa famille font l'objet d'une vigilance particulière de la police nationale, pour les protéger.

M. Maxime Minot. Heureusement !

M. Pierre-Henri Dumont. C'est normal !

M. Christophe Castaner, ministre. Mais au-delà, monsieur le député – et même si ce sujet vous importe peu, je tiens néanmoins à l'affirmer ici –, notre boussole est claire et la même que la vôtre : c'est la loi de la République.

Mme Josiane Corneloup. Pour faire quoi ?

M. Thibault Bazin. Vous ne faites rien !

M. Christophe Castaner, ministre. Au cœur de notre pacte républicain, elle se construit autour d'un principe simple : celui de la laïcité. Celle-ci garantit des droits mais se trouve aussi à la croisée de différents enjeux : celui des libertés individuelles – y compris celle de croire –, de la liberté d'expression, de la liberté de conscience et de la liberté de culte, mais aussi l'enjeu du respect de l'ordre public, qui est essentiel. En aucun cas, une loi ou une pratique d'inspiration religieuse ne doit dépasser les valeurs de la République. C'est la raison pour laquelle, après avoir travaillé de façon très active sur quinze quartiers, depuis dix-huit mois, j'ai réuni l'ensemble des préfets de la République...

M. Robin Reda. Les réunions ça suffit, ça ne sert à rien !

M. Christophe Castaner, ministre. ...pour leur dire que la lutte contre l'islamisme politique et contre le communautarisme devait être au cœur de notre action. C'est un combat que nous menons mètre carré par mètre carré, pour reconquérir la République partout où elle a disparu ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Peltier](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2653

Rubrique : Laïcité

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 février 2020](#)